

BGer 6B_1112/2015 vom 25. Mai 2016

Bundesgericht, 2016-05-25, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_6B_1112_2015

FR: TF 6B_1112/2015 du 25 mai 2016

IT: TF 6B_1112/2015 del 25 maggio 2016

Erwägungen

E. 1

Le recourant conteste avoir reçu notification de l'ordonnance litigieuse le 19 août 2015, l'accusé de réception le concernant ayant été, selon lui, retiré par un dénommé "A. _____" qu'il ne connaît pas. L'ordonnance lui aurait été transmise pour la première fois au cours des jours ayant suivi son courrier du 25 août 2015 invitant le Ministère public à l'informer des suites données à sa plainte contre son épouse.

E. 2

Par courrier du 3 novembre 2015 au Tribunal fédéral, l'autorité de recours a conclu à l'admission du recours. Elle s'est référée à des explications fournies par le ministère public dans un écrit du 30 octobre 2015 évoquant une incertitude quant au numéro d'envoi recommandé adressé au recourant. Par courrier du 23 novembre 2015 au Tribunal fédéral, le ministère public a laissé entendre que le recourant " avait très certainement finalement interjeté son recours [auprès de l'autorité de recours cantonale] dans les délais légaux ". Compte tenu de l'imprécision relative à la notification (numéro d'envoi recommandé et date de notification), la décision cantonale ne comporte pas les motifs déterminants de fait permettant l'application du droit. Cela justifie l'admission du recours et l'annulation de l'arrêt attaqué (art. 112 al. 1 let. b et al. 3 LTF). Au vu de ce qui précède, il peut être statué sans demander d'observations à l'intimée (ATF 133 IV 293 consid. 3.4.2).

E. 3

Le recourant, qui obtient gain de cause, ne supportera pas de frais. La République et canton de Neuchâtel n'a pas non plus à en supporter (art. 66 al. 1 et 4 LTF). Le recourant a droit à des dépens à la charge du canton. Cela rend sans objet sa demande d'assistance judiciaire.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.